

Département
d'EURE-ET-LOIR
Canton
de Saint Lubin des Joncherêts
Commune
SAINT REMY SUR AVRE

LE PROCES VERBAL INTEGRAL DES DEBATS
POURRA ETRE CONSULTE SUR
DEMANDE EN MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
du Conseil Municipal en date du 10 Juillet 2020 - 19h
de la COMMUNE DE ST REMY SUR AVRE

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

date de la convocation :
3 Juillet 2020

nombre de membres
en exercice : 27
présents : 21

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Culturel OSCAR, sous la présidence de Monsieur Patrick RIEHL, Maire.

Étaient présents : MM.MMES, Danièle GUILLEMAIN (*) - Daniel RYSER - Valérie AZIRI
Jean-Paul BRUNET - Nathalie MOREAU - Jérémie BERTOLOTTI - Marie-Yvonne CADIC
Fabienne DUFOURMENTELLE - Bernard DELMOTTE - Christine AZEMARD (**) -
Gérard PIGALLE - Suzanne TARRIEU - Stéphane RIBRAG - Catherine LOUIS - Cindy
HAMELIN - Alain SECCHI - David PERCHERON - Anne-Lise SOOBBEN - Cyril
CHAUSSENDE - Aleksandar NIKOLIC -
(* Arrivée à 19h15 – (**) Arrivée à 19h17

Absents : MM MMES Gérard DANIEL - Aurélie LECURIER - Fabien RICHARD - Samir
ZIDOUNI - Hamza SARI - Nadine FOISSOTTE -

Pouvoirs : M. DANIEL à Mme GUILLEMAIN - Mme LECURIER à Mme MOREAU – M.
RICHARD à M. BRUNET - M. ZIDOUNI à Mme AZIRI - M. SARI à M. CHAUSSENDE -
Mme FOISSOTTE à M. PERCHERON -

formant la totalité des membres en exercice.

Mme HAMELIN a été élue secrétaire.

pour examiner l'ordre du jour :

Approbation des procès-verbaux des réunions du 28 mai et 3 juillet 2020.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve les procès-verbaux des séances du 28 mai et du 3 juillet 2020

1/ - Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Vu le décret n° 2020-810 du 29 Juin et conformément à la circulaire du ministère de l'intérieur, le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 10 juillet 2020 afin d'élire ses délégués et ses suppléants à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

Sont proclamés élus :

=> Délégués :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| * M. Patrick RIEHL | * M. Jérémy BERTOLOTTI |
| * Mme Danièle GUILLEMAIN | * Mme Fabienne DUFOURMENTELLE |
| * M. Gérard DANIEL | * M. Bernard DELMOTTE |
| * Mme Valérie AZIRI | * Mme Christine AZEMARD |
| * M. Daniel RYSER | * M. Hamza SARI |
| * Mme Nathalie MOREAU | * Mme Nadine FOISSOTTE |
| * M. Jean-Paul BRUNET | * M. David PERCHERON |
| * Mme Marie-Yvonne CADIC | |

=> Suppléants :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| * M. Gérard PIGALLE | * Mme Suzanne TARRIEU |
| * Mme Aurélie LECURIER | * Mme Anne-Elise SOOBEN |
| * M. Fabien RICHARD | |

2/ - Nomination d'un coordonnateur de l'enquête de recensement 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à désigner un coordonnateur communal pour le recensement de 2021 et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

3/ - Création de postes d'adjoints d'animation non permanents :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer deux postes, non permanent, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, sur une période maximale de 12 mois sur une même période de dix-huit mois consécutifs à compter du 26 Août 2020, au grade de :

- 1 poste d'adjoint d'animation non permanent à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation non permanent à 25/35ème

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer trois postes, d'adjoints d'animation non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à compter du 1^{er} septembre 2020 :

- 1 poste d'adjoint d'animation non permanent à 30/35^{ème}
- 2 postes d'adjoint d'animation non permanent à 20/35^{ème}

4/ - Décision modificative – budget eau 2020 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative présentée sur le budget eau 2020.

Informations :

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

Décisions du Maire :

- N° 2020/02/8.8/001 – opposition à l'étude de faisabilité des travaux de restauration de la continuité écologique de l'Avre, réalisée par le cabinet CARICAIE.
- N° 2020/06/7.10/013 – demande de régularisation de la trésorerie en modifiant l'imputation d'une prévision de recettes du compte de cession 7761 vers le compte 777.

- Avenant projet Nexity, avenue des Champs de Bray :

Le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre du projet de réalisation de logements locatifs aux Champs de Bray, un avenant nous a été transmis courant mai 2020 afin de prolonger les délais de réalisation (prolongé du 15 mai 2020 au 30 décembre 2020 au vu de la situation sanitaire) et pour apporter des précisions sur le mode de cautionnement retenu par l'entreprise Nexity (cautionnement bancaire).

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a procédé à la signature de cet avenant (conformément aux autorisations reçues du conseil pour signer l'ensemble des documents afférents à ce projet dans la délibération du 19 juin 2019.)

- Projet de construction d'une pharmacie Place du Marché :

Le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre du projet de réalisation d'une pharmacie place du Marché, nous avons interrogé les domaines pour une estimation de la parcelle.

L'estimation transmise à nos services s'élève à 37 500 € HT avec une possibilité de marge de négociation de 10 % de moins-value et sans limite de plus-value.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10 mn.

Pour extrait :

En Mairie, le 15 Juillet 2020

Pour le Maire, L'Adjoint

Le Maire,



Patrick RIEHL